



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

-Séance du 29 février 2024-

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février, le Conseil municipal de la commune de Seysses dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 20

Procurations : 9

Membres excusés : 0

Votants : 29

Date de convocation : 23/02/2024

**Liste des délibérations affichée et mise en ligne le :
01/03/2024**

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Sébastien CHAUDERON, Olivier CHAPRON, Philippe RIGAL, Valentin DE MUER, Elodie ALBA, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT.

Procurations : Philippe STREMLER à Didier ZERBIB, Fabio VITULLI à Xavier BERLUTEAU, Orlane LABAT à Marie-Ange KOFFEL, Morgane CARRA à Magalie GRANDSIMON, Nathalie CARLES-SALMON à Françoise BARRERE, Jérôme PUILLET à Jérôme BOUTELOUP, Vincent SOUBIRON à Malika BENSOUICI, Vicky VALLIER à Gilles DURET, Françoise MALEPLATE à Cynthia GONZALEZ.

Secrétaire : Emeline ROLLAND

N° DEL/2024-1-01

**Avis sur le nom du
collège**

Rapporteur :
Monsieur Jérôme
BOUTELOUP, Maire

Vu l'article L421-24 du code de l'éducation prévoyant que "La dénomination ou le changement de dénomination des établissements publics locaux d'enseignement est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement. Dans le cas des [...] collèges, la collectivité recueille l'avis du maire de la commune d'implantation et du conseil d'administration de l'établissement".

Considérant que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne souhaite procéder à la nomination du collège de Seysses ouvert depuis la rentrée scolaire 2022. Il a proposé le nom de Ginette KOLINKA, qui est une survivante des camps de concentration nazis, et qui depuis les années 2000 est une ambassadrice de la mémoire qui sillonne la France, et en particulier les établissements scolaires, pour raconter son vécu et sensibiliser les jeunes générations sur ce qu'a été la Shoah.

Considérant que le Conseil d'Administration du collège a donné un avis favorable à l'unanimité dans sa séance du 19 décembre 2023.

Monsieur le Maire a souhaité que le Conseil Municipal donne également son avis, avant qu'il transmette lui-même au Département le sien requis par la Loi en tant que Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité :

De donner un avis favorable à la nomination du collège de Seysses « Collège Ginette KOLINKA ».

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme.

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP

